



Association de Défense et de Protection du Littoral du Golfe de Fos
Local : Bât. Estagnon 55, Avenue des Sables d'Or 13270 Fos sur Mer
Siège Social : 40, rue de la Palombière 13270 Fos sur Mer



APPEL AUX DONNS

HISTORIQUE :

Notre association de défense et de protection du littoral du Golfe de Fos régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a été créée en 2022 et agréée au niveau départemental pour la protection de l'environnement n° 13620206081408 le 14 août 2020.

ADPLGF œuvre pour la protection de l'environnement et la santé publique sur tout le pourtour du Littoral du Golfe de Fos, de l'Etang de Berre et de l'ensemble du Département.

Son objectif couvre les atteintes à la santé publique des habitants de Fos sur Mer, des villes limitrophes sur lesquelles sont implantées des sites industriels classés SEVESO seuil haut. L'association veille aussi au maintien d'une bonne qualité de l'air et de la protection de la population en matière de santé publique sur l'ensemble du territoire des Bouches du Rhone.

Elle propose aux décideurs publics concernés des alternatives et aménagements favorisant l'amélioration de la qualité de vie.

ADPLGF c'est :

- Plus de 500 adhérents
- Un Conseil d'Administration de 10 membres
- 30 bénévoles actifs
- 1 poste de salariée à mi-temps

IMPACT SUR LA SANTE

NOTRE PROJET ET SON CONTEXTE

Notre association a toujours été mobilisée sur la protection de la santé des populations riveraines des complexes industriels situés dans le Département des Bouches du rhone : zone industrialo-portuaire du Grand Port Maritime de Marseille et Berre.

Depuis notre agrément étendu à l'ensemble du Département, toujours engagée sur l'obtention d'une meilleure qualité de l'air, nous avons mis en œuvre un projet de recherche pour une meilleure connaissance des pollutions en association avec l'Institut ECOCITOYEN et le Laboratoire Chimie Environnement du CNRS et de l'Université d'AIX MARSEILLE.

L'objectif de ce projet est d'effectuer des mesures et des prélèvements permettant de mieux connaître la composition des émissions industrielles, en tenant compte de la réactivité des polluants au contact de l'air et sous l'effet du rayonnement solaire.

Nous savons en effet que la chimie atmosphérique joue un rôle déterminant dans le processus allant de l'émission des polluants jusqu'aux populations riveraines, rôle qui n'est pas assez connu pour être pris en compte au sein des modèles et des cadastres d'émission utilisés pour calculer les risques environnementaux.

Nous souhaitons que cette connaissance soit mise à disposition des gestionnaires de cadastre, notamment ATMOSUD afin de faire évoluer et augmenter avec précision les outils prévisionnistes d'aide à la décision.

L'activité industrielle active sur le pourtour de l'Etang de Berre et du Golfe de Fos est à l'origine de diverses émissions de gaz et de particules dans l'atmosphère. Si la plupart de ces composés sont connus lorsqu'ils sortent des émissaires, on ne connaît en revanche que très peu leur chimie une fois en contact avec les composées oxydants de l'air et/ou le rayonnement solaire.

Association loi 1901, déclarée le 28/09/02 N°W134001021 à la Sous-Préfecture d'Istres (13)
Agrément départemental pour la protection de l'environnement n° 136202060814008
Siret : 49245212300010 Code NAF : 9499Z Urssaf : 130 1013302450
Tel : 04 42 05 46 49 Port : 06 86 55 43 37
E-mail : adplgf.fos@gmail.com
Site internet www.stop-pollution.fr

Les expositions atmosphériques des populations sont pourtant le résultat de ces transformations, qu'il est nécessaire de mieux connaître pour prévoir les situations d'exposition et pour agir sur les sources.

Pour développer cette connaissance, il est nécessaire d'analyser la composition chimique des aérosols et des gaz prélevés au cœur des panaches des installations industrielles, en s'attachant à réaliser ces prélèvements à différentes distances de l'émissaire, de manière à mesurer l'évolution de la composition chimique en fonction du temps.

Ce type de démarche permettrait aux services de l'Etat et au gestionnaire de la qualité de l'air d'améliorer les processus de modélisation en tenant compte plus précisément de la réactivité des polluants.

Notre association dispose d'un drone équipé d'un système de prélèvement embarqué conçu et construit à notre demande par la SARL CAMBULLE.

Cet équipement nous permet de réaliser les prélèvements au sein des panaches dans des conditions respectant les méthodes imposées dans le cadre de la recherche sur polluants atmosphériques.

Notre campagne de prélèvements engagée depuis février 2023 après une période de test et d'essais en 2022, doit se prolonger sur toute l'année 2023 et l'année suivante.

Ce projet qui ne peut se faire sans l'engagement et la participation très active de l'Institut ECOCITOYEN et du Laboratoire Chimie Environnement, nécessite des moyens financiers importants.

Les deux organismes se sont déclarés particulièrement intéressés par ce projet et nous soutiennent en apportant leur contribution scientifique à l'aboutissement de ces actions.

Nous rappelons que nous sommes dans une région très polluée. Cette pollution est subie par les habitants. Aujourd'hui, pour faire face aux problématiques du réchauffement climatique, les différents acteurs du secteur font des efforts de décarbonation. Mais en tant qu'association nous nous devons de suivre cette transition énergétique de manière indépendante. Nous proposons de prendre des mesures scientifiques précises de la pollution grâce à notre préleveur. C'est une technologie innovante, et surtout indépendante des industriels.

Après exposition de ce projet et afin d'assurer un financement complémentaire aux subventions qui nous ont déjà été accordées par le Département des Bouches du Rhone, la Région et la ville de Fos sur Mer, nous envisageons cet **appel aux dons** pour nous permettre de poursuivre nos investigations.

CONTRIBUTION AU PROJET :

Pour la bonne continuité de ce projet, nous avons décidé de lancer un appel aux dons participatifs. Cet appel aux dons s'adresse à chacun d'entre vous concernés ou sensibilisés par ce projet qui met en avant une avancée en matière de recherche et une amélioration pour la connaissance des pollutions ayant des impacts significatifs en matière de santé publique.

Nous faisons appel à votre générosité pour réaliser ce projet. Il s'agit également d'alimenter les scientifiques dans une démarche indépendante en les informant sur l'amélioration de la qualité de l'air, dans le cadre de l'engagement de l'Etat en matière de décarbonation.

MODALITES DE PARTICIPATION AUX DONS

Les modalités pratiques de versement de votre don se présentent comme suit :

- Versement par chèque à l'ordre d'ADPLGF adressé au bureau de l'association : Bâtiment Estagnon, 55 avenue des Sables d'Or, 13270 Fos sur Mer
- Sur notre site internet www.stop-pollution.fr avec PAY ASSO dont le lien est : <https://www.payasso.fr/adplgf/dons-cotisations>, qui vous permettra de régler directement sur notre compte bancaire domicilié au crédit mutuel de Fos sur Mer

Notre association étant déclarée d'utilité publique, nous serons en mesure de vous établir un reçu fiscal vous permettant de le déduire de vos impôts, à hauteur de 66 %.